

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE BOISSEUIL (87) MERCREDIS ANNEE 2022-2023



Adresse : Rue Antoine BLONDIN - 87220 BOISSEUIL
Téléphone : 05 55 06 10 30
E-mail : alsh@mairie-boisseuil87.fr

« Le projet pédagogique *met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur* et il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs. Il établit les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Ce projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il énonce en termes clairs et simples la manière dont on accueille l'enfant ou le jeune sur la recherche du bien-être de ces derniers, de leur épanouissement et de leur accès aux responsabilités de la vie en société. »



1) Descriptif du centre de loisirs

L'Accueil de loisirs dépend de la mairie de Boisseuil (87) et se situe rue Antoine BLONDIN à Boisseuil.

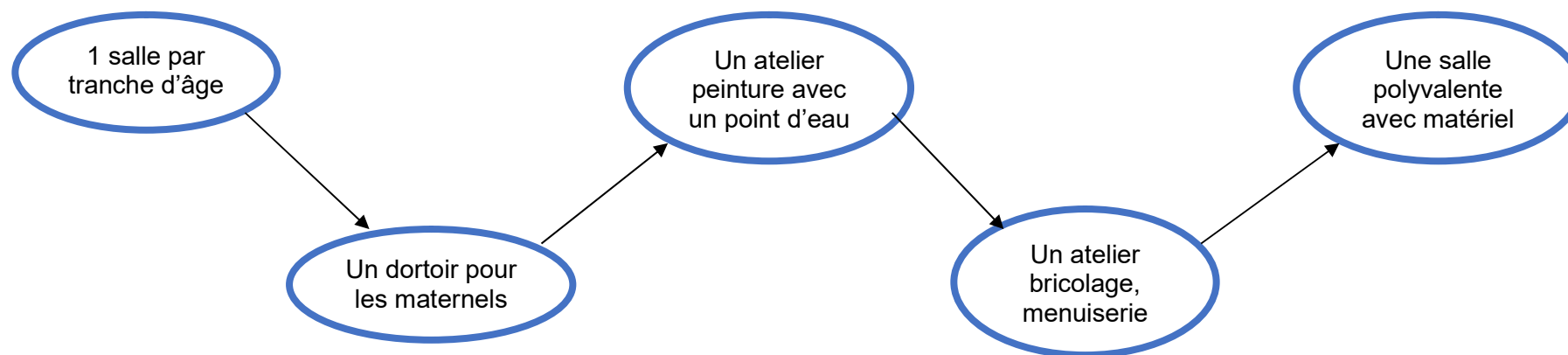
Il est enregistré à la SDJES de la Haute-Vienne sous le 0870066AP000222 et a une capacité d'accueil de 120 enfants de 3 à 17 ans.

La commune de Boisseuil fonctionnant avec la semaine de 4 jours et demi, les enfants peuvent être accueillis dès la fin des classes à midi.

La réservation du mercredi peut s'effectuer de différentes manières par les familles :

- Le mercredi après-midi avec repas de 12h00 à 18h30
- Le mercredi après-midi sans repas de 13h30 à 18h30

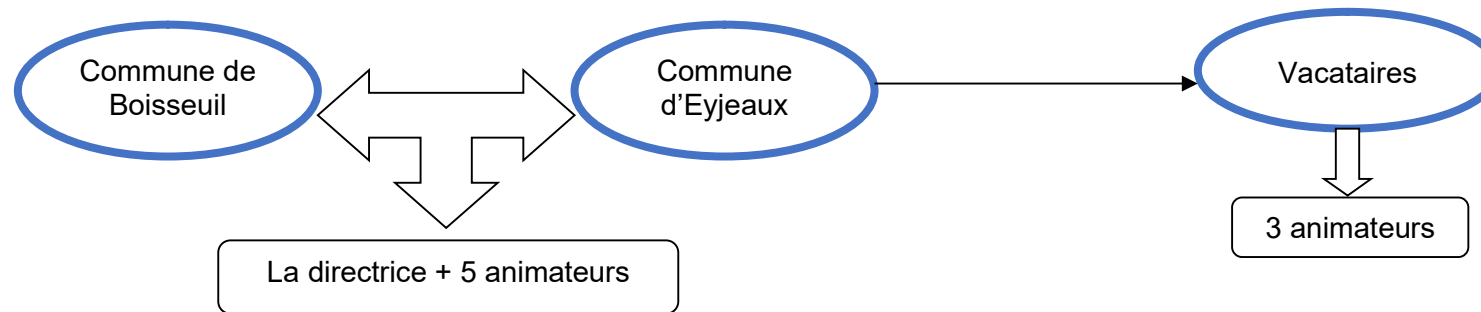
Moyens matériels



Moyens humains

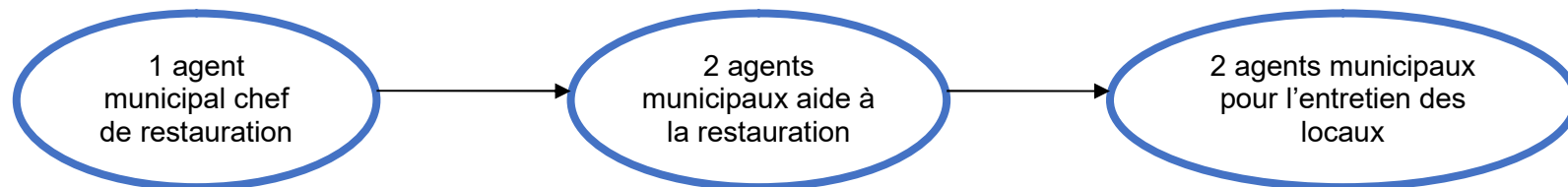
L'équipe pédagogique

Une convention est signée entre les mairies de Boisseuil et d'Eyjeaux. Les enfants viennent essentiellement des deux communes citées.



Le personnel technique

Les menus, variés et équilibrés sont préparés par le cuisinier employé par la mairie de Boisseuil.
Les menus sont affichés sur un tableau à l'accueil de loisirs ainsi qu'à l'entrée du restaurant scolaire.



2) Objectifs éducatifs et pédagogiques

3 OBJECTIFS EDUCATIFS PRINCIPAUX

Construire ensemble le parcours de l'enfant et du jeune Respecter les besoins et les caractéristiques de chaque âge, accueil dans une structure sécurisante et sécurisée, favoriser le développement de l'enfant et du jeune, proposer des activités enrichissantes et créatives.	Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement de l'enfant et du jeune Prioriser les échanges, choix de participer à la vie de la commune, proposer différents projets sociétaux. Donner le goût de l'engagement, s'exercer à une citoyenneté active, favoriser l'autonomie et la responsabilité, sensibiliser au développement durable, à la protection de la planète, amener vers l'éco-citoyenneté.	Apprendre le vivre ensemble, favoriser la cohésion entre les différentes structures éducatives du territoire La vie en collectivité n'est pas innée et l'acceptation des différences est parfois difficile. Construire le vivre ensemble, organiser des rencontres intergénérationnelles, sensibiliser au handicap, au respect de l'autre, établir des règles de vie en collectivité. Proposer des soutiens à la parentalité, faire participer à la vie de la commune, accompagner, favoriser la cohésion entre les différentes structures dédiées.
---	---	--

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES OPERATIONNELS

L'enfant pourra s'épanouir et se développer harmonieusement sur les plans physique, psychologique, affectif et intellectuel		
L'adulte éveillera la curiosité et l'ouverture d'esprit de l'enfant		L'enfant pourra s'approprier ses choix et devenir moteur de ses projets
Les adultes coopéreront et partageront dans le but de créer une dynamique positive et sécuritaire autour de l'enfant		
L'adulte favorisera la participation des enfants et l'apprentissage du vivre ensemble		
L'adulte favorisera l'autonomie et la responsabilité à travers la notion d'écocitoyenneté		
L'enfant apprendra le respect et les différences à travers le contact des générations et des cultures diverses,		
Les familles seront invitées à proposer des initiatives concernant la vie de l'accueil		
L'équipe pédagogique échangera avec les acteurs locaux dans une volonté de cohésion éducative autour de l'enfant		

Les moyens et les évaluations

MOYENS / EVALUATION			
Organisation matériel	Mise en place d'outils	Réunions / formations	Participation enfants et familles
○ Utilisation de pôles autonomie et réflexion des espaces et matériels (nombre d'espaces mis en place, utilisation o/n) ○ Adaptation de l'accueil à tous (mis en place o/n) ○ Proposition de plusieurs activités variées et adaptées (mise en place o/n) ○ Adaptation aux différentes tranches d'âges (utilisation d'un planning par tranche)	○ Création d'outils de communication et de médiation par des temps d'échange, de rituels et de bilans (utilisation, évolution des comportements) ○ Mise en place d'outil de transmission (présence d'outils o/n et fréquence d'utilisation) ○ Installation d'une boîte à idées et d'un mur d'expression (utilisation de la boîte à idées ou du mur d'expression o/n) ○ Mise en place d'outils qui permettent l'autonomie et la responsabilité des enfants (utilisation o/n)	○ Réunions d'échanges entre adultes (nombre de rencontre par période) ○ Débats avec les enfants (nombre/semaine/groupe) ○ Elargissement des pratiques et des connaissances (formation des anims o/n) ○ Rencontres et réalisation de projets en commun (o/n, combien) ○ Compréhension et connaissance des différentes structures de la commune (o/n) ○ Mise en place des questionnaires de satisfaction (fait o/n)	○ Organisation des rencontres intergénérationnelles et inter centres (fait o/n) ○ Création de temps d'accueil des familles (fait o/n combien d'accueils, combien de familles) ○ Possibilité pour les enfants d'accéder à l'organisation (fait o/n) ○ Participation aux tâches de la vie quotidienne (autonomie o/n) ○ Rencontres et réalisation de projets en commun (o/n, combien)

3) PAI (projet d'accueil individualisé)

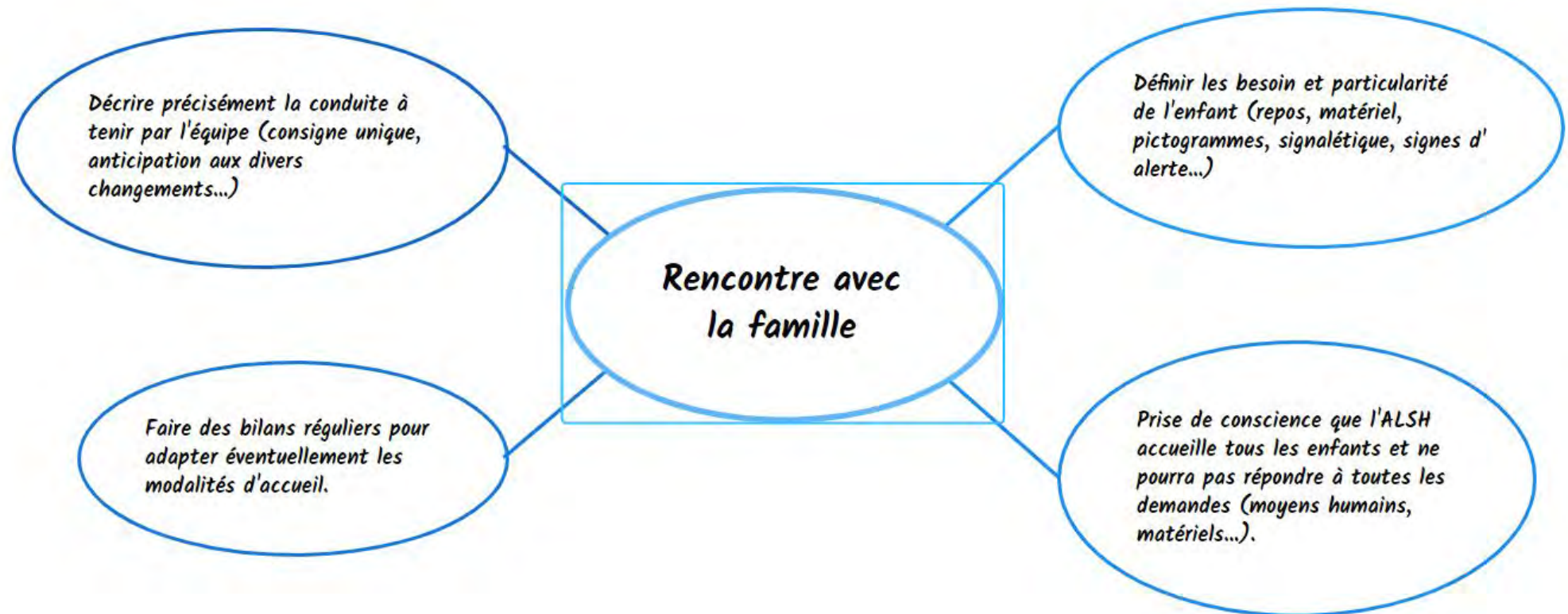
Un protocole peut être mis en place par la famille, l'Education Nationale et la Mairie. Celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention.

Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant (ex. épilepsie ; diabète ; asthme), et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Les médicaments pour les PAI sont rangés dans le placard de l'infirmerie adjacent au bureau de la directrice de l'accueil de loisirs.

Il est spécifié si le PAI concerne une allergie alimentaire, une pathologie (ex : asthme, diabète, épilepsie) et la procédure à suivre.

4) L'accueil d'un enfant en situation de handicap



5) La vie quotidienne

Bien qu'il n'y ait plus de protocole sanitaire en vigueur, nous conservons les bons usages :

- Lavage de mains réguliers, entre chaque activité, avant et après le repas, après le passage aux toilettes.
- Aération fréquente des locaux dans la journée.
- Limitation de la circulation des enfants dans le restaurant scolaire.
- Choix d'activités extérieures privilégiés.

L'accueil à midi	Les animateurs vont chercher les enfants à midi après la classe à l'école maternelle et dans la cour de l'école élémentaire pour les accompagner au restaurant scolaire.
Les repas	Les animateurs se répartissent avec les enfants, toutefois, certaines tables peuvent être laissées en autonomie sous le regard vigilant des animateurs à proximité. Ils permettent l'apprentissage de l'autonomie et la sensibilisation à l'hygiène corporelle et aux goûts alimentaires. Chaque animateur favorise la discussion avec un niveau sonore convenable.
L'après-midi	A 13h15, 2 animateurs et 4 enfants nettoient les tables et remettent les chaises en place, pendant que tous les autres enfants et animateurs rejoignent les locaux de l'accueil de loisirs.
Le temps de repos des maternels	Les enfants sont couchés pour une sieste au dortoir ou se reposent allongés dans la salle d'activité sous le regard vigilant des animatrices. Les enfants se lèvent seuls dès qu'ils sont réveillés, se rhabillent et rejoignent la salle d'activités.
Le temps calme des élémentaires	Après le repas, les animateurs instaurent un temps calme pendant lequel les enfants ont différents choix d'activités calmes, selon leurs envies : jeux de société, dessins, bibliothèque...
Les activités	A 14h15, les animateurs présentent les activités et les enfants choisissent celle qui correspond à leurs attentes., généralement une activité artistique et une activité plus sportive.
Le goûter	A 16h00, un goûter préparé par le service de restauration est servi en impliquant les enfants dans la préparation, la distribution et le débarrassage.
Après le goûter	Les animateurs se positionnent de manière à couvrir tous les espaces (intérieurs et extérieurs). Ils peuvent organiser des petits jeux collectifs auxquels les enfants sont libres de participer ou de jouer librement
Le départ	Les familles peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 17h00. Chaque animateur doit veiller à communiquer au mieux avec les familles et ainsi assurer un bon suivi de l'enfant. Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les familles doivent obligatoirement se présenter à un animateur avant de partir avec leur(s) enfant (s).

Le temps calme des groupes des Loulous (3 / 4 ans) et Marmailoux (5 / 6 ans)

Pour les enfants qui **ne font plus la sieste**, il s'agit d'un moment de pause en début d'après-midi qui leur permet de se reposer et de récupérer. Ce temps calme peut offrir un environnement qui leur permet de s'endormir si nécessaire, tout en ne les rebutant pas complètement s'ils ne s'endorment pas.

Plusieurs activités sont proposées par les animateurs à tour de rôle :

- Lire ou raconter une histoire (les enfants sont allongés ou assis).
- Proposer des jeux calmes, comme des puzzles, des jeux de manipulation (pâte à modeler), sable magique, activités de transvasements avec des graines, de la semoule...
- Initier des exercices de relaxation (fiches d'exercices disponibles).
- Jouer avec les enfants pour maintenir un minimum de calme.

Ces activités s'accompagnent par la mise en place d'une atmosphère favorisant le bien-être des enfants avec un apport de musique douce et de jeux de lumière (lumière à projeter au plafond, des petites guirlandes lumineuses à disposer dans la salle). L'objectif est d'obtenir un endroit propice au calme mais pas obligatoirement totalement silencieux.

Les objets personnels

L'équipe pédagogique peut autoriser les jeunes enfants à apporter certains objets personnels, transitionnels (petits jouets ou doudous par exemple). Ces derniers peuvent rassurer l'enfant et l'aider à trouver le sommeil pendant la sieste pour les plus jeunes. En ce qui concerne d'autres jouets, jeux ou cartes, l'équipe ne peut pas être tenue responsable d'une casse ou perte pendant la journée.

Les vêtements, les gourdes doivent être marqués aux nom et prénom de l'enfant pour faciliter les recherches des animateurs en cas de vêtements égarés.

6) Le plan mercredi

Dans le cadre de la mise en place du plan mercredi, l'équipe pédagogique a établi un projet d'animation pour l'année scolaire, dans le prolongement du projet pédagogique de la structure.

Ce projet d'animation avec un thème central sera décliné sur les différents temps d'accueil : accueils périscolaires, mercredis et vacances extrascolaires afin de donner du lien aux actions menées auprès des enfants de la commune.

Deux grands axes sont communs avec le projet d'école : l'amélioration des relations entre les enfants et l'accompagnement à la construction du futur citoyen, avec entre autres la sensibilisation au développement durable.

Le thème central choisi est « **les voyages** » *en explorant le passé, le présent et le futur au travers des aventures de Lucius né dans une famille d'aventuriers* (voir le projet d'animation ci-dessous).

Les activités proposées sont le fruit de réflexions et de projets communs de l'équipe d'animation. Elles prennent en compte les besoins, les envies et les demandes des enfants.

Ces actions sont menées dans l'objectif de permettre à l'enfant de se construire en lui proposant des apprentissages, de la découverte, de l'échange, de la prise de parole et des rencontres au travers de différentes techniques d'expression, de créations manuelles, d'activités ludiques et sportives dans le respect des règles de vie en collectivité.

La participation des enfants se base sur 2 principes majeurs :

- Le libre choix : les programmes d'activités sont conçus volontairement dans le but de permettre à l'enfant de faire des choix entre activités de différentes natures. Ces activités sont bien évidemment détaillées afin qu'il ait les clefs pour choisir.
- La proposition : chaque mercredi, des temps de parole sont mis en place pour permettre aux enfants de s'exprimer sur leurs envies, attentes ou besoins. Ces aspirations sont ensuite prises en compte pour la préparation des programmes d'activités par les animateurs.

Bien sûr, chaque animateur devra être disponible et à l'écoute des enfants pour déceler leurs besoins. Nous devons savoir modifier les projets d'activités en fonction des événements : temps, fatigue, environnement...

Chaque animateur est entièrement responsable des activités qu'il anime pendant la durée de celles-ci, et veillera non seulement à leur bon déroulement mais en priorité à la sécurité des participants.

Les parcours de découverte

Pendant l'année, les animateurs proposent des parcours de découverte pour une période de 6 à 7 séances, afin de permettre aux enfants d'acquérir des connaissances de manière ludique.

Ces parcours variés sont proposés par période par 2 animateurs de l'ALSH : artistiques, d'expression, sportif, culinaires...

Les enfants s'inscrivent pour la durée des séances.

Dans l'objectif de sensibilisation au développement durable, une intervenante « agriculture et animation » Kaitline Géraudie, intervient tous les mercredis de l'année pour initier les enfants à la culture d'un potager, des fleurs et à la permaculture, sans traitement phytosanitaire et sans engrais chimique.

Kaitline montre aux enfants comment associer des plantes pour éviter les maladies et les insectes.

PROJET D'ANIMATION ANNEE 2022-2023



Vacances
d'avril

La science fiction
L'ALSH dans 100 ans

Mercredis
mai/juin

L'espace
Comment sauver
la planète ?



FIL ROUGE

Intégrer les familles

L'éco système : montagne, forêt, la
faune et la flore, les 4 éléments.

Les événements de l'année : journée de
l'enfant, semaine du gout, journée de
l'Europe, carnaval...

Les dinosaures, la préhistoire
Les pharaons

Mercredis
septembre/octobre

La mythologie

Vacances
d'octobre

La renaissance
Les temps modernes

Mercredis
novembre/décembre

Les chroniques de Noël

Vacances
de Noël

Transitions entre le passé et le présent

La jeunesse des animateurs

La jeunesse des animateurs

Mercredis
janvier/février

Les continents, les cultures,
les arts

Vacances
de février

Les émissions télé

Mercredis
mars/avril



Les activités d'expression	Les activités de créations manuelles	Les activités ludiques et sportives	Les activités libres
Théâtre, chants, motricité, danse.... Ces activités permettent aux enfants de développer leur créativité et leur imagination, ainsi que la connaissance de soi et de son corps. Les jeux théâtraux développeront leur aptitude à travailler en groupe et à s'exprimer devant leurs camarades.	Modelage, cuisine, dessin, découpage, bricolage.... Nous proposons à l'enfant de travailler différents matériaux, différents supports et ainsi développer sa créativité, son originalité. Dans la mesure du possible, nous utilisons du matériel de récupération.	Jeux en groupe, sport d'équipe et individuel (jeux de piste, parcours motricité, jeux de ballons ...) Dans les sports collectifs, l'enfant développera la coopération, l'esprit d'équipe, le respect des règles et de l'autre. Nous veillerons à une évolution positive des comportements individuels et collectifs dans le jeu.	Les enfants ont besoin de temps libre pendant lesquels ils peuvent jouer sans intervention directe d'un adulte, dans la limite des règles de sécurité. L'animateur est présent et répond aux attentes des enfants.

7) Les liens avec des intervenants extérieurs :

Les adultes peuvent être :

- Des animateurs salariés de la commune,
- Des intervenants extérieurs participant notamment à la mise en place d'activités particulières (sport, jardinage, jeux.),
- Des partenaires, organismes ou associations, et autres services communaux : bibliothécaire, RPE, personnel du restaurant scolaire, le CRAL87, associations locales.

8) Organisation du travail de l'équipe

L'équipe se réunit autour de la directrice, 1 fois tous les 15 jours avec pour objectif :

- D'analyser et évaluer les actions en référence au projet pédagogique et éventuellement effectuer des modifications afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les activités.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

Rôle de la directrice La directrice est responsable du centre et garante de la mise en œuvre du projet pédagogique. Elle assure le bon déroulement des activités, coordonne et anime l'équipe d'animation. Elle gère les dossiers administratifs, les divers documents officiels et les effectifs des enfants inscrits. Elle est déchargée de la gestion financière de l'ALSH par le service comptabilité de la mairie. Elle a un rôle de formation (animateurs, suivi et validation des stagiaires le cas échéant). Elle gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de services, municipalités, familles...). Elle rend compte à l'organisateur du fonctionnement de l'accueil.	L'équipe d'animation Les animateurs gèrent les problèmes de la vie quotidienne, montent des projets d'animation et d'activités. Ils doivent toujours garder en tête l'aspect sécurité dans l'organisation d'une activité et garder une attitude positive, motivée et motivante jusqu'à la fin de la journée. Ils doivent écouter les enfants, tenir compte de leurs remarques, mais aussi, leur apprendre à s'écouter, à demander la parole, à faire partie d'un groupe. L'animateur doit participer aux activités avec les enfants et garder une attitude positive, motivée et motivante jusqu'à la fin de la journée. Les animateurs accompagnent les enfants dans l'apprentissage de l'autonomie par une mise en confiance et un respect de leur personnalité de l'enfant afin que celui-ci en fasse autant : - Respect des émotions de l'enfant (pleurs, peur...) - Respect de ses rythmes : l'enfant est en vacances, nous devons donc lui permettre de rompre le rythme scolaire en lui laissant le temps de vivre, en lui donnant la possibilité d'un temps de repos dans la journée. - Parler à l'enfant dans un langage respectueux, mesuré et compréhensif.
---	---

9) Relations avec les parents

Nous rencontrons préalablement les parents au moment de l'inscription des enfants afin de leur présenter l'organisation de l'accueil de loisirs et effectuer une visite des locaux.

Nous diffusons les informations ainsi que les programmes indicatifs de nos activités et projets. Evidemment, l'accueil du matin et du soir restent des moments privilégiés pour un échange avec les parents.

Nous encourageons les familles à nous rencontrer en cas de questions ou tout autre besoin.

Les animateurs doivent aller à la rencontre des familles, les accueillir, leur donner des informations concernant la journée et si possible, répondre à leurs questions.

Toutes informations relatives aux jeunes doivent être partagées au reste de l'équipe dans l'intérêt de l'enfant.

10) Règles de vie pour tous les enfants et tous les adultes

Les règles non négociables

L'usage de stupéfiants et d'alcools est interdit.

Les animateurs, faisant usage de tabac, doivent le faire hors de la vue des enfants et pendant les temps de pauses prévues dans la journée.

L'utilisation du téléphone portable à titre personnel n'est pas autorisée.

Une tenue décente et correcte est attendue de tous.

Chacun doit respecter la propreté des locaux et des alentours.

Aucune forme de racisme ni aucune ségrégation ne sera tolérée.

Les comportements violents et/ou humiliants envers les jeunes et/ou un autre membre de l'équipe sont interdits.

Aucun traitement ne sera administré avec ou sans ordonnance

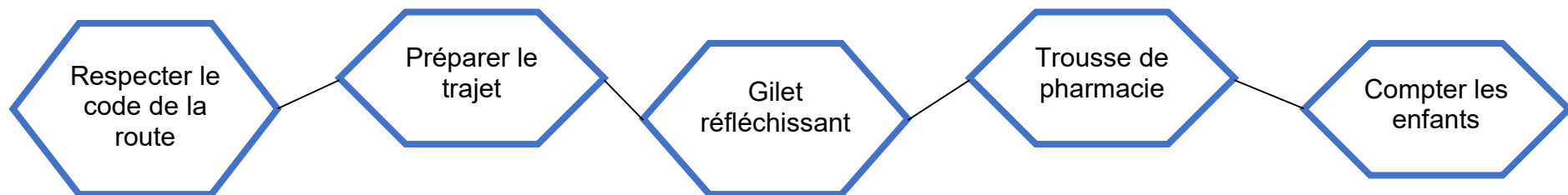
Les règles de vie négociables

En accord avec le groupe et dans la mesure des possibilités, les enfants peuvent choisir de modifier le programme d'activités prévu.

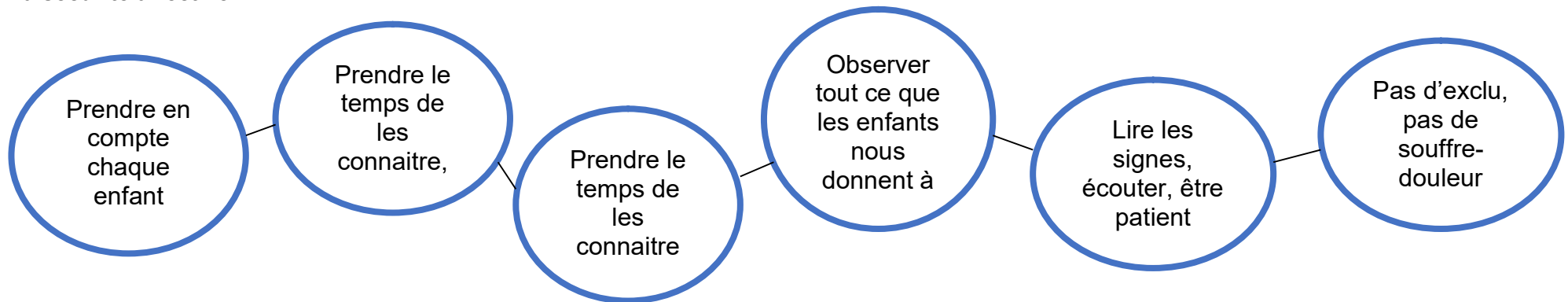
En cas de besoin et en accord avec la directrice, les animateurs peuvent modifier leurs horaires de fin de journée en veillant à ce que l'encadrement soit assuré.

11) Sécurité physique

Les sorties :



12) La sécurité affective



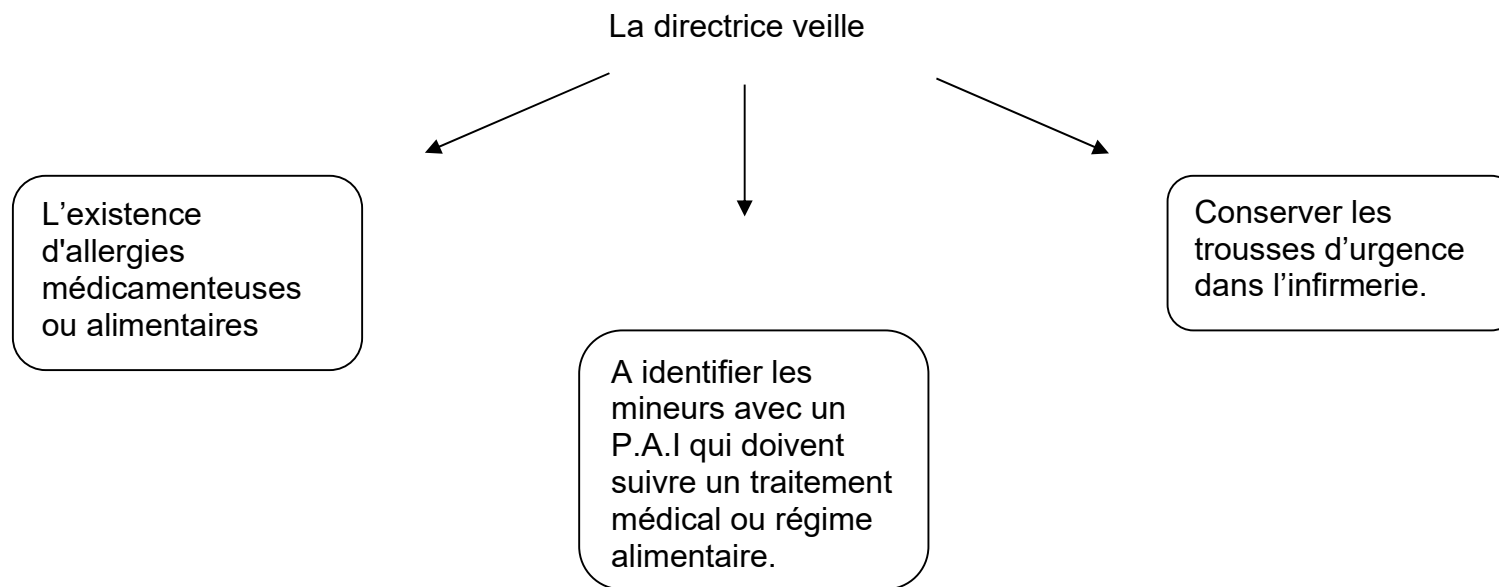
13) Sécurité incendie

Un exercice d'évacuation peut être effectué à tout moment. Chaque animateur a connaissance des consignes à observer (voir annexe).

14) Suivi sanitaire / infirmerie

A l'inscription des enfants, les parents indiquent les informations relatives à la santé de leur enfant dans le portail familles.

- **Aucun traitement ne sera administré avec ou sans ordonnance.**
- Le centre est équipé d'une infirmerie, d'une pharmacie. La directrice est titulaire de la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ainsi que du PSC1.
- Une animatrice est responsable du suivi et des commandes du matériel et de la mise à jour des trousse de premiers secours.



Chaque groupe possède une pharmacie de premier secours pour ses déplacements hors du centre.

15) **Évaluation des objectifs**

Évaluation du projet

La finalité sera de vérifier si les objectifs sont atteints ou de mettre en évidence les écarts entre le projet initial et le projet réalisé.
L'évaluation d'un projet permet de tirer des leçons des succès et des échecs pour l'avenir.

L'évaluation des activités

Auprès des enfants :

Par une écoute et l'observation des enfants chaque jour : sont-ils impliqués, intéressés, quels sont leurs besoins ?

Par le bilan des animations vécues le jour même.

Auprès des animateurs

Pendant les réunions et si possible en fin de journée. En fonction des besoins constatés, les animateurs améliorent, ajustent, et/ou adaptent les activités.
Après un grand jeu.

Auprès des parents

Par les différents échanges le matin ou le soir et par un questionnaire de satisfaction.

Auprès du personnel technique

Régulièrement par des échanges sur leur travail.

Le fonctionnement du groupe

Chaque membre de l'équipe trouve t'il sa place ? Les responsabilités ont-elles été bien assumées par chacun ?

Les stagiaires éventuels ont-ils eu suffisamment de place dans l'organisation pour apprendre et progresser ?

S'il y a eu des conflits internes, comment se sont-ils résolus ?

Peut-on tirer des leçons de l'organisation du groupe ? (Nombre d'enfants, nombres d'animateurs...)

A-t-on tenu compte des demandes des enfants lors des bilans ?

CONSIGNES EN CAS D'EVACUATION DES LOCAUX (Alarme incendie)

PRIORITÉ

- ✓ Donner l'alarme par déclenchement du boîtier 
- ✓ **Evacuer** tous les locaux rapidement avec le groupe d'enfants mais **sans courir** pour éviter l'effet de panique. Attention aux personnes handicapées ou blessées.
- ✓ La directrice **Catherine MAURICE** **ALERTE** :
 - les services de secours incendie,
 - la mairie,
 - les guide à leur arrivée.
- ✓ Ne pas prendre d'effets personnels.
- ✓ **Prendre** la tablette numérique.
- ✓ **Ne jamais retourner en arrière** ! Ne JAMAIS prendre de risques !
- ✓ En cas de fumées, se baisser, l'air frais est près du sol.
- ✓ Les animateurs et les enfants se rassemblent en groupe, **sur l'espace extérieur, côté théâtre de verdure, près du panneau** 
- ✓ *Un animateur se tient au portail d'accès pour empêcher l'entrée d'une famille dans l'enceinte de l'ALSH :*
RIBETTE Pierre

A SAVOIR

- ✓ Chaque animateur :
 - Compte les enfants qui composent son groupe.
 - Gèrent les enfants, à l'extérieur.
 - Rassurent les personnes qui semblent perdre leur calme.
- ✓ L'animateur **Steven NAVARRO** vérifie que les parties côté bureau sont vides (les sanitaires, l'infirmerie, la régie « camping », le local poubelles, la cuisine, la salle des Juniors).
- ✓ L'animatrice **Laura CAUMONT** vérifie les parties salles d'activité (les salles, les régies, les ateliers et les sanitaires « enfants »).
- ✓ Après s'être assurés que les pièces sont vides, Elles sortent à leur tour.
- ✓ La directrice **Catherine MAURICE** vérifie la cohérence des effectifs avec la tablette puis s'assure de la présence de tous les adultes.
- ✓ Attendre la fin de l'alerte.

JOURNÉE TYPE

MATIN

07h30 - 09h30

Accueil échelonné
Jeux libres

09h30 - 10h00

Regroupement des enfants
présentation des activités

10h00 - 11h30

Activités

11h30 - 12h00

Temps libre

APRÈS-MIDI

MIDI

11h30 - 12h00

Mise en place de la table
par l'équipe désignée
Prendre le seuu à compost

11h55 - 13h00

Aération des salles
Départ et repas au restaurant scolaire
Attention aux enfants qui partent à midi

13h00 - 13h15

Nettoyage des tables avec quelques
enfants et retour à l'ALSII

FIN DE JOURNÉE

13h30 - 14h15

Temps calme / jeux libres
Jouez avec les enfants
Utilisez l'extérieur à l'ombre

Sieste pour les maternels

14h15 - 15h45

Regroupement des enfants
présentation des activités et animation

15h45 - 16h30

Rangement activités (matériel et salle)
Préparation du goûter
(1 anim et 2 enfants)

Goûter

16h30 - 16h45

Rangement / nettoyage après goûter,
avec les enfants
Mise en service du lave-vaisselle

16h45 - 17h00

Jeux libres
vous pouvez organiser
un jeu, une danse...

17h00 - 18h30

Départ échelonné des enfants
et des animateurs

Rester actifs jusqu'au bout
Prendre les clés pour l'ouverture